

# *Comprendre le projet ...*

## **"Cogestion d'un parking partagé sur l'îlot 7 du quartier Humanicité"**

*Janvier 2024*



# INTRODUCTION

## En décembre 2023, le parking « îlot 7 » sera accessible uniquement par ses cogestionnaires

**Le parking dit « îlot 7 », rue Léonard de Vinci à Capinghem, est construit sur un terrain privé appartenant à l'Université Catholique de Lille. Or, une Université ne peut pas devenir gestionnaire d'un parking. Toutefois, consciente de la problématique du stationnement à Humanité, l'Université a proposé d'accompagner la mise en place d'un projet de cogestion sur ce parking.**

**En juin 2020**, un appel a été lancé dans le quartier aux structures, établissements, collectivités, bailleurs... qui souhaitent intégrer ce projet et ainsi bénéficier de places de parking en devenant co-gestionnaires.

**Trois structures du quartier ont répondu à l'appel et ont décidé de devenir co-gestionnaires du parking : l'EHPAD Saint François de Sales (Feron-Vrau), la Maison Médicale Jean XXIII, la Faculté de Médecine, Maïeutique, Sciences de la Santé - Campus HUMANITÉ.** Chacune de ces structures a identifié un besoin important de stationnement pour leur fonctionnement. Pour ce faire, elles ont investi dans ce projet et son expérimentation. Après 2 ans d'études et de réunions, les structures se sont mises d'accord sur le système de cogestion et la régulation de l'accès au parking par leurs usagers.

**Dès décembre 2023, le parking sera accessible uniquement aux trois structures et à leurs usagers.**





# Quelques éléments historiques...

## Rappel historique de la problématique du stationnement

Le quartier Humanité se situe au pied du métro Saint Philibert. Sa situation géographique est singulière : à cheval sur deux communes (Lomme et Capinghem), il est actuellement aménagé sur 15ha, avec aujourd'hui une seule entrée et une seule sortie. Construit en îlots, il bénéficie de parkings en sous-terrain et d'un certain nombre de places de stationnement autorisés en surface. L'histoire du quartier explique en grande partie cette situation : le quartier actuel ne devait être qu'une partie des 130ha prévus initialement. Ainsi, il devait s'inclure de façon harmonieuse dans un schéma d'ensemble. Pour des raisons multiples, l'aménagement s'est arrêté aux 15ha. Les 15ha en question devaient avant tout favoriser le piéton, les voitures n'y avaient qu'une place limitée. Or aujourd'hui, la place réservée aux voitures est devenue importante en surface. De plus les voitures se stationnent sur des emplacements réservés aux piétons.

## Des initiatives portées par les acteurs du terrain déjà initiées

Ensembl, à travers le Lab Humanité, accompagne depuis plusieurs années des collectifs d'utilisateurs à répondre à cette problématique à travers différents projets. En démarche Living Lab, la participation de toutes les parties prenantes à la co-construction d'une solution est fondamentale.

Voici deux exemples :

- > Un collectif d'habitants et de salariés du quartier ont conçu des flyers de sensibilisation contre le stationnement dangereux ou gênant ; ils se sont organisés pour la conception des supports, le financement des impressions et la diffusion.
- > Accompagné par l'équipe Ensembl, un groupe d'étudiants de l'école Pôle 3D a conçu un jeu de plateau collaboratif, en partant du vécu d'utilisateurs du quartier. Le jeu a pour objectif de diffuser un message pédagogique afin de sensibiliser les automobilistes du quartier à l'optimisation des parkings et au stationnement gênant.

# Contexte & enjeux du projet

**L'ambition : Construire ensemble une solution partielle à un problème global**

L'Université Catholique de Lille a été aménageur des 15 premiers hectares du quartier Humanicité. Dans sa desserte, le quartier n'est pas celui arrêté par les collectivités en 2006. Les places disponibles en stationnement sont inférieures à la demande, et cela crée une situation de tension à Humanicité.

Consciente des difficultés liées au stationnement, l'Université qui détient un terrain (appelé 'îlot 7'), a proposé aux structures et collectivités du quartier d'innover dans une forme nouvelle de gestion partagée d'un parking.

Parking "îlot 7"



La mission de l'Université ne peut pas être de gérer un parking public, la condition d'utilisation de ce parking est donc de trouver une solution de cogestion.

Le rôle de l'Université dans ce travail est d'étudier une question, de chercher des alternatives possibles, d'innover et expérimenter une solution, de capitaliser et diffuser la connaissance.



# Cadre de la participation au projet

**Le but de ce projet collectif est d'arriver à une gestion collective du parking de l'îlot 7. La forme de cette co-gestion est à inventer ensemble, avec les structures qui s'y engagent.**

- > **Ce projet doit être collectif**, cela implique, au minimum, la participation active de 3 co-gestionnaires, qui peuvent être des personnes morales d'institutions, structures ou collectivités du quartier.
- > **La participation des membres doit être active** : les personnes qui prennent part apportent des ressources et en reçoivent à travers le projet de parking.
- > **Le planning du projet sera à partager en collectif**. Nous prévoyons environ deux années d'expérimentation. Ce projet est une expérimentation et donc limité dans le temps.
- > **La composition du groupe de travail est ouverte**. Les personnes (morales) peuvent entrer et sortir du groupe de travail en cours de route. La règle est de ne pas remettre en question ce qui a été décidé auparavant : si on rejoint le groupe en cours de route, ou si on le quitte, cela ne doit pas remettre en cause ce qui a été décidé préalablement.
- > **Nous serons tous transparents sur les prises de décisions**, en communiquant largement les différentes avancées et l'ensemble des résultats obtenus en Groupe-mutualisation, devenu Humanité-en-commun, et aux autres acteurs du quartier.
- > **Nous avancerons dans un esprit de bienveillance, dans une volonté d'être constructifs**, d'apprendre, sans jugement.
- > **L'Université Catholique de Lille lance ce projet, et a trois rôles différents dans ce travail** : aménageur (propriétaire du terrain, mettant à disposition un terrain sous certaines conditions), facilitateur (via Ensembl pour animer le travail du collectif et sécuriser les intérêts de chacune des parties prenantes) et chercheur (pour enrichir cette étude, trouver les solutions techniques et capitaliser sur le travail mené). **L'Université n'est donc pas là pour arbitrer le projet, mais pour participer à son co-pilotage.**

# Chronologie du projet

## Mai 2020

**Lancement du projet.** L'Université Catholique de Lille, à travers le groupe anciennement appelé "Groupe Mutualisation", rassemblant des acteurs-décideurs du quartier (directeurs.trices d'établissements et de structures, collectivités, bailleurs...) présente la proposition et appelle les personnes intéressées à se manifester.

## Entre septembre 2020 et octobre 2021

**6 rencontres avec les 4 établissements** qui ont participé à cette étude : état des lieux des solutions de stationnement, identification des usagers et choix des futurs usagers du parking, analyse des créneaux horaires critiques, co-définition d'un modèle économique et juridique pour l'expérimentation du projet de parking partagé.

## Entre octobre 2021 et janvier 2022

L'école Junia a formé 4 élèves ingénieurs qui ont eu pour mission de cadrer la solution informatique permettant de réguler les accès en fonction des besoins révélés par l'étude.

## Mai 2022

L'Institut Catholique finance de nouveaux investissements pour améliorer l'usage du parking (revêtement de surface, gestion des eaux pluviales, éclairage...) et anticipe l'installation d'une barrière qui régulera l'accès. Le parking est fermé au public pour une durée d'environ 3 semaines puis sera de nouveau accessible dans l'attente de l'expérimentation.

## Mai - Juillet 2022

Deux élèves ingénieurs de l'ICAM travaillent à la création d'un outil pour simuler le fonctionnement futur du parking et faciliter la programmation informatique puis son évolution. En juillet 2022, Un atelier réunit 6 personnes pour travailler ensemble à définir les règles d'usage du parking (répartition, imprévus, système de gestion...)

## Mars - Juillet 2023

Un groupe d'étudiants du Master 2 Droit Pratique des Affaires de la Faculté de Droit de l'Université Catholique de Lille a étudié la conformité du projet de co-gestion aux normes RGPD et a proposé des solutions techniques et juridiques à intégrer dans les documents.

## Septembre 2022 - octobre 2023

La junior entreprise JINNOV développe la solution informatique pour réguler l'accès au parking, en partenariat avec la start'up PARKKI.

## Décembre 2023 : Démarrage de l'expérimentation décalé suite à une dégradation des barrières.

**Février 2024 :** Démarrage de l'expérimentation sur une durée de 18 mois à 24 mois : mise en fonctionnement de la solution informatique qui régulera l'accès au parking avec des usagers testeurs des établissements.

# Résultats de l'étude et de l'expérimentation envisagée

## > Catégorisation des usagers envisagée par et pour les 3 structures partenaires :

- Soignants, libéraux, vacataires
- Soignants, salariés
- Famille de résidents

## > Schématisation du système de régulation envisagé

Innovation dans le système de régulation du parking



Parking  
Gratuit  
Ouvert  
Non contrôlé

Mise en place du système de régulation pour l'accès au parking : plusieurs scénarios seront testés.

Un scénario de plus long terme retenu

Juqu'à l'été 2022

Durant la période d'expérimentation

après expérimentation

Les différents scénariis seront testés par l'EHPAD Saint François de Sales (Feron-Vrau), la Maison Médicale Jean XXIII, la Faculté de Médecine, Maïeutique, Sciences de la Santé - Campus HUMANICITÉ.

# Définition des règles d'usage du parking

En juillet 2022, les différentes parties prenantes du projet se sont réunies (Université Catholique de Lille, 4 structures du quartier, étudiants ICAM, les étudiants JINNOV de l'INSA) pour simuler le fonctionnement du parking et définir ses règles de fonctionnement.



Photo de l'atelier de simulation



Plateau de jeu de l'atelier

Grâce aux différents scénariis, 4 axes ont été travaillés :

- > **Sur l'usage**, par la définition des règles de fonctionnement.
- > **Sur la répartition** des places de parking, afin de maximiser le taux d'usage.
- > **Sur les imprévus**, afin de mettre en lumière les problèmes courants ou non qui pourraient survenir et définir les décisions à prendre.
- > **Sur la gestion** du système d'administration et sur la fréquence de réunions pour le suivi des données.



# Résultats des études techniques et juridiques

## ■ Traitement des données personnelles

**“Comment organiser la cogestion d’un parking tout en respectant les obligations légales en matière de traitement des données personnelles (RGPD) ?”** : une question sur laquelle un groupe d’étudiants du Master 2 Droit Pratique des Affaires de la Faculté Libre de Droit de Lille a travaillé au mois de mars 2023.

Le groupe a étudié la conformité de notre projet de co-gestion aux normes RGPD et a proposé des solutions techniques et juridiques à intégrer dans nos documents.

**La coresponsabilité des parties prenantes au projet en matière de traitement des données personnelles a été définie ainsi** : Chaque partie prenantes serait naturellement responsable des données de leurs propres utilisateurs, et ont des obligations à respecter en matière de transparence et d’information, exercice des droits des personnes concernées et de sécurité des données.

## ■ Développement de l’outil informatique et phase de test

L’équipe de la **junior entreprise JINNOV** développe, depuis le mois de mars 2023, un outil en ligne permettant la gestion des droits d’usage du parking et le système de réservation de places.

Les différentes phases de test visant à s’assurer du bon fonctionnement des caméras, des systèmes d’ouvertures et fermetures de la barrière et du logiciel est terminé et la solution fonctionne. Cette étape a été retardée par des difficultés techniques.

# Résultats de l'enquête réalisée auprès des usagers du parking

Une enquête réalisée en mai 2023 auprès des usagers actuels du parking a permis de recueillir des informations sur les habitudes de stationnement. 35 personnes ont répondu au questionnaire en ligne. Vous trouverez l'analyse des réponses ci-dessous.

## QUELLES SONT VOS HABITUDES ET BESOINS DE STATIONNEMENT SUR LE PARKING RUE LÉONARD DE VINCI?

Enquête réalisée auprès des usagers du parking entre le 16 et le 28 mai 2023 - 35 usagers ont répondu en ligne

**Objectif de l'enquête:** mieux connaître les usagers et la périodicité du stationnement.

**Vous avez rendez vous avec un professionnel du quartier**

La personne qui a un rendez vous avec un professionnel dans le quartier utilise le parking le matin et l'après-midi en semaine

**Vous rendez visite à un proche, vous utilisez le parking**

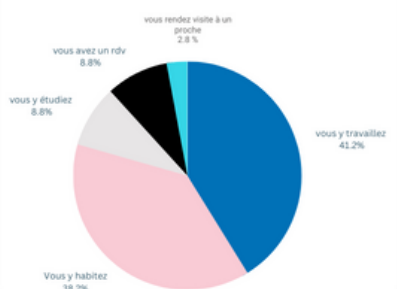
Les personnes qui rendent visite à un proche utilisent le parking le we: le matin et l'après-midi et la soirée

**Vous travaillez dans le quartier, vous utilisez le parking**

La majorité des travailleurs du quartier utilisent le parking le matin en semaine



**Vous avez besoin de stationner dans le quartier car....**



**Vous étudiez dans le quartier, vous utilisez le parking**

Les personnes qui étudient dans le quartier utilisent le parking en semaine le matin et l'après-midi et en soirée.

**Vous habitez le quartier, vous utilisez le parking**

La majorité des habitants du quartier utilisent le parking le soir et le nuit en semaine et le week-end



# “Foire aux Questions”

Dans le cadre de l'enquête réalisée en mai 2023, les usagers du Park 7 ont formulé un certain nombre de questions légitimes. Vous trouverez ci-dessous la liste des questions et leurs réponses.

## 1 - Où se garer dans Humanité ou en proximité ?

- Quelques places dans les rues du quartier, notamment rue de Tournebride
- Parking privés souterrains. Certains propriétaires louent ou sous-louent des places dans ces parkings souterrains. Contacter le syndic.
- Parking privé et payant de l'hôpital Saint Philibert.
- Parking privé et ouvert de Carrefour
- Parking Relais (P+R) de ILEVIA et de la MEL ouvert aux usagers d'ILEVIA (métro, bus, ...)

## 2 - Pourquoi le parking de l'ilot 7 jusqu'ici public devient-il privé ?

Le parking de l'ilot 7 a toujours été privé (propriété de l'Institut catholique de Lille), mais conscient des difficultés de stationnement dans le quartier et le temps du développement de l'expérimentation, il est resté ouvert à tout public jusqu'à ce mois de décembre 2023.

## 3 - Qui a la responsabilité du stationnement à Humanité ?

Le quartier Humanité est sur deux communes : Lomme et Capinghem. Sur l'espace public, les collectivités et la Métropole (MEL) sont en charge de la mobilité sur leur territoire. Les parkings souterrains sont privés. Ce sont des copropriétés généralement gérées par une société de syndic. Certains propriétaires louent ou sous-louent des places. La MEL a étudié la création d'une zone bleue le long de la ligne de métro, mais à ce jour, aucune date de mise en œuvre n'a été communiquée.

## 4 - Est-ce que les habitants pourront se garer le soir et la nuit ?

Voir la question 5. Dans le cas où les habitants trouvent une forme juridique unique (qui les regroupe et représente), c'est envisageable.

## 5 - Est t-il possible d'ajouter des partenaires au consortium PARK7 ?

Le parking PARK7 compte 60 places. Les établissements cogestionnaires évaluent actuellement leur besoin à 40 places. Le collectif est ouvert à intégrer dans le consortium des nouvelles personnes morales à condition que cela respecte les intérêts de chacun des membres, les valeurs et modalités de mise en œuvre du projet.

## 6 - Je suis habitant du quartier et personne en situation de handicap. Je recherche une place PMR.

Contactez votre propriétaire et la copropriété.

## 7 - Mon établissement est co-gestionnaire du parking. Comment devenir usager-testeur ?

Chaque cogestionnaire a nommé au moins une personne référente sur le projet PARK7. Celle-ci vous informera des démarches à suivre.

# Démarrage de l'expérimentation

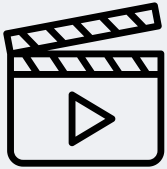
Le 20 février 2024, le système permettant aux usagers-testeurs d'expérimenter cette nouvelle solution de stationnement sera fonctionnelle.

Concrètement, les usagers-testeurs des 3 structures co-gestionnaires auront accès à la plateforme leur permettant de s'inscrire et d'enregistrer leur plaque d'immatriculation.

Avec Park 7, en fonction du degré de criticité de leur besoin, les usagers optimiseront leur chance d'obtenir une place de stationnement sur un créneau. L'objectif est avant tout d'éviter les ruptures de soins dans les établissements sanitaires et médico-sociaux co-gestionnaires. Au cours de l'expérimentation, le système va évoluer à partir de l'expérience des utilisateurs, par phases successives. L'évolution des usages sera enregistrée dans une base de donnée informatique.

# En savoir plus ...

## Vidéo de présentation du projet :



## CONTACT :

parking-ilot7-cogestion@univ-catholille.fr